

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue le huitième (8e) jour de septembre 2020, à 19 h 30, sont présents : les conseillers et conseillères suivants : Monsieur Marco Périgny, Madame Carole Hubert-Ruel, Madame Diane Jacob, Monsieur Michel Tremblay, Madame Helene Gilbert et Monsieur Yvan Bordeleau.

Madame Diane Jacob, conseillère agissant à titre de présidente de l'assemblée en l'absence de Monsieur le Maire Bernard Thompson.

Madame Denise Cossette, directrice générale agissant comme secrétaire de la séance.

Ce conseil formant quorum.

## **02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

2020-09-167

Proposé par : M. Marco Périgny

Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu qu'après les corrections apportées, l'ordre du jour suivant soit adopté:

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2020
- 04 Adoption des comptes à payer au 31 août 2020
- 05 Adoption des états financiers au 31 août 2020
- 06 Correspondance (résolutions)
- 07 Demande de branchement aux services municipaux (300, rue Hamel)
- 08 Travaux dans la décharge Bigue
- 09 Ajout d'un fusil de lecture (Les Compteurs Lecomte)
- 10 Achat regroupé de chutes à livres extérieures
- 11 Modification à la fréquence pour l'échange de livres avec le Réseau Biblio
- 12 Proposition de Desjardins pour le service de paiement par débit
- 13 Résultat des soumissions pour le pavage des rues Crête et Gervais ainsi qu'une partie dans le chemin de la Grande-Ligne Sud
- 14 Mini terrain de basketball
- 15 Affaires diverses :
  - .1 dérogation mineure 76, ch. du petit-lac-du-castor
  - .2 vente pour taxes, modifier la résolution 2020-03-55, date de la vente
  - .3 toponymie
  - .4 demande de financement temporaire pour les travaux réalisés dans le rang Sud
  - .5 PAFMAN
  - .6 traitement de fissures
  - .7 dépôt des états financiers de la Corporation de développement de Hérouxville
  - .8 bornes à replacer, secteur lac à la tortue
  - .9 dossier à valider auprès de la MMQ concernant l'émission d'un permis
  - .10 libération de responsabilités dans le dossier des travaux dans le rang Sud
- 16 Questions :
- 17 Levée de la séance

— Adoptée —

**03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2020**

2020-09-168

Proposé par : Mme Carole Hubert Ruel  
Appuyé par : M. Yvan Bordeleau et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2020.

- Adoptée -

**04 Adoption des comptes à payer au 31 août 2020**

2020-09-169

Proposé par : M. Michel Tremblay  
Appuyé par : Mme Carole Hubert Ruel et il est résolu d'adopter les comptes payés par paiement direct en août 2020 pour un montant de 8508.63 \$ et les comptes à payer au journal des déboursés du 31 août 2020 pour un montant de 135862.24 \$. D'approuver les salaires nets versés en août pour un montant de 26099.82 \$.

— Adoptée —

**05 Adoption des états financiers au 31 août 2020**

2020-09-170

Proposé par : M. Michel Tremblay  
Appuyé par : Mme Carole Hubert Ruel et il est résolu d'adopter les états financiers au 31 août 2020. QUE ce conseil a pris connaissance des écritures au journal général en date du 31 août 2020 !

— Adoptée —

**06 Correspondance (résolutions)**

.1 CTA Mékinac : rapport annuel et états financiers 2019

**07 Demande de branchement aux services municipaux (300, rue Hamel)**

2020-09-171

Proposé par : M. Marco Périgny  
Appuyé par : M. Michel Tremblay et il est résolu d'accepter la demande de branchement aux services municipaux pour le 300, rue Hamel. QUE les coûts reliés à un tel branchement sont aux frais des propriétaires !

- Adoptée -

**08 Travaux dans la décharge Bigue**

2020-09-172

Proposé par : M. Marco Périgny  
Appuyé par : M. Yvan Bordeleau et il est résolu d'autoriser la dépense pour les travaux à réaliser dans la décharge Bigue évaluée à 8 404 \$, taxes en sus.

- Adoptée —

**09 Ajout d'un fusil de lecture (Les Compteurs Lecomte)**

2020-09-173

Proposé par : M. Michel Tremblay  
Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu d'autoriser une dépense supplémentaire dans le dossier des compteurs d'eau, soit l'achat d'un fusil de lecture au coût de 690 \$, taxes en sus. Le fournisseur est la compagnie « Les Compteurs Lecomte inc .».

- Adoptée -

## 10 Achat regroupé de chutes à livres extérieures

2020-09-174

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère de la Culture et des Communications, dans son Plan de relance économique du milieu culturel, prévoit la mesure suivante dans le cadre du programme d'aide aux immobilisations : *Soutenir les projets immobiliers et d'acquisitions de matériel de moindre envergure des organismes culturels qui ont besoin d'adapter leurs espaces rapidement;*

**CONSIDÉRANT QUE** l'ajout d'une chute à livres est un service qui augmenterait l'accessibilité à la bibliothèque en permettant aux usagers de retourner leurs documents en tout temps;

**CONSIDÉRANT QU'**en période de pandémie, l'utilisation d'une chute à livres facilite la mise en quarantaine des documents retournés en limitant les manipulations et permet aux usagers d'effectuer leurs retours sans entrer dans la bibliothèque;

**CONSIDÉRANT QUE** le Réseau BIBLIO CQLM offre de déposer une demande au nom des municipalités intéressées et que, de cette façon, 70 % des dépenses seraient admissibles à la subvention ;

**Il est proposé par : Mme Carole Hubert Ruel**  
**Appuyé par : M. Michel Tremblay**

**Et résolu :**

De mandater le Réseau BIBLIO CQLM pour effectuer une demande de subvention en immobilisation auprès du ministère de la Culture et des Communications et d'en faire la gestion et la reddition de comptes, dans le cas où la demande est acceptée;

De défrayer 30 % des coûts liés à l'achat et à la livraison de la chute à livres;

De défrayer 5 % en frais de gestion;

De prendre en charge la réception et l'installation de la chute à livres lors de sa livraison;

De conserver la chute à livres en fonction au moins 5 ans.

- Adoptée -

## 11 Modification à la fréquence pour l'échange de livres avec le Réseau Biblio

2020-09-175

**CONSIDÉRANT** le peu d'achalandage de cet été et tout le travail qu'un échange de livres implique ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente prévue entre le Réseau Biblio CQLM et la Municipalité de Hérouxville stipule que l'offre des services inclus 2 échanges par année;

**CONSIDÉRANT QUE** la pandémie de la COVID-19 a fait en sorte que l'échange prévu en mars a été reporté en juillet ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Mme Carole Hubert Ruel  
Appuyé par : M. Michel Tremblay

Et il est résolu :

QUE ce conseil appuie la démarche du comité de la bibliothèque locale et demande au Réseau Biblio CQLM, d'annuler l'échange de livres prévu le 22 septembre prochain.

- Adoptée -

**12 Proposition de Desjardins pour le service de paiements par débit**

2020-09-176

Proposé par : M. Michel Tremblay  
Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu d'accepter l'offre de Desjardins pour le service de paiements par carte de débit, aux conditions stipulées dans le courriel du 25 août 2020.

- Adoptée -

**13 Résultat des soumissions pour le pavage des rues Crête et Gervais ainsi qu'une partie dans le chemin de la Grande-Ligne Sud**

Voici le résultat des soumissions reçues :

Maskimo	211 381,54 \$
Eurovia	171 285,39 \$
Construction et Pavage Boisvert	170 833,29 \$
Sintra inc.	209 544,82 \$
Construction et Pavage Portneuf	193 189,04 \$

2020-09-177

Proposé par : M. Marco Périgny  
Appuyé par : M. Yvan Bordeleau et il est résolu que suite aux soumissions reçues, ce conseil confie les travaux pour le pavage des rues Crête et Gervais ainsi qu'une partie dans le chemin de la Grande-Ligne Sud à la compagnie « Construction et Pavage Boisvert » selon la soumission déposée au montant de 170 833.29 \$, taxes incluses.

- Adoptée -

**14 Mini terrain de basketball**

2020-09-178

Proposé par : M. Marco Périgny  
Appuyé par : M. Michel Tremblay et il est résolu d'accepter le projet de demi-terrain de basketball présenté au FDT. Le projet s'élève à 14 442,83 \$, taxes incluses. Le projet est financé par le FDT à 80 %, la commission scolaire à 15 % et la participation des loisirs est de 5 %.

- Adoptée -

**15 Affaires diverses :**

**.1 dérogation mineure 76, ch. du petit-lac-du-castor**

2020-09-179

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure déposée pour la construction d'une résidence au 76, chemin du petit-lac-du-castor;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme de par sa résolution numéro 14-09-20 recommande d'accepter la demande pour permettre 3 étages au bâtiment principal en respectant la hauteur de 11 mètres maximum;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Michel Tremblay

Appuyé par : M. Marco Périgny

Et il est résolu :

QUE le conseil municipal accepte la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et autorise l'émission du permis.

- Adoptée –

-

**.2 vente pour taxes, modifier la résolution 2020-03-55,  
date de la vente**

2020-09-180

Proposé par : Mme Carole Hubert Ruel

Appuyé par : M. Michel Tremblay et il est résolu de nommer Madame Denise Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière, pour enchérir au nom de la Municipalité de Hérouxville, lors de la vente pour taxes qui aura lieu le 5 octobre prochain à la Cour municipale de la MRC de Mékinac. Cette résolution modifie la résolution numéro 2020-03-55.

- Adoptée –

-

**.3 toponymie**

2020-09-181

CONSIDÉRANT le projet de développement d'un parc commercial et industriel sur un terrain appartenant à la compagnie « Gestion Jocelyn Trépanier »;

CONSIDÉRANT QUE selon les plans déposés, une rue serait créée sur le site et que le nom proposé par le promoteur est « rue du Parc Industriel »;

CONSIDÉRANT QUE ce nom doit être officialisé par la Commission de toponymie du Québec;

Il est proposé par : M. Marco Périgny

Appuyé par : M. Yvan Bordeleau

Et il est résolu :

QUE ce conseil demande à la Commission de toponymie de valider et d'officialiser le nom de rue choisi.

- Adoptée -

**.4 demande de financement temporaire pour les travaux  
réalisés dans le rang Sud**

2020-09-182

Proposé par : M. Yvan Bordeleau

Appuyé par : M. Michel Tremblay et il est résolu que la Municipalité de Hérouxville demande un financement temporaire à la Caisse Desjardins de Mékinac-des-Chenaux, en attente du financement permanent du règlement numéro 296A-2018, décrétant un emprunt et une dépense de 2 789 017 \$ pour des travaux de reconstruction du rang Sud. QUE Monsieur Bernard Thompson, maire et Madame Denise Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Hérouxville, tous les documents relatifs au présente.

- Adoptée -

**.5 PAFMAN**

2020-09-183

Volet 1 du Programme d'aide financière à la mise aux normes de barrages municipaux (PAFMAN)

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Hérouxville a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du PAFMAN;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ouvrage de propriété municipale visé (barrage du lac Gagnon numéro XX0001951\ du barrage inscrit au répertoire du MELCC) est classé dans la catégorie des barrages à forte contenance dans le Répertoire des barrages du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

**CONSIDÉRANT QUE** le Ministère a approuvé l'exposé des correctifs de la Municipalité en vertu de l'article 17 de la Loi sur la sécurité des barrages;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité désire présenter une demande d'aide financière au MELCC dans le cadre du volet 1 du PAFMAN, visant l'étude de l'évaluation de la sécurité du barrage de la Municipalité et exposant les travaux correctifs qui en découlent;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Michel Tremblay  
APPUYÉ par : M. Marco Périgny

ET IL EST RÉSOLU :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil de la Municipalité de Hérouxville autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1 du PAFMAN;

QUE Mme Chantal Paillé, inspectrice municipale et adjointe à la direction, soit autorisée à signer tous les documents requis pour la demande d'aide financière relatifs à l'étude de l'évaluation de la sécurité du barrage visé par la présente résolution et exposant les travaux correctifs qui en découlent, dans le cadre du volet 1 du PAFMAN.

- Adoptée –

**.6 traitement de fissures**

2020-09-184

Proposé par : M. Marco Périgny  
Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu que la municipalité de Hérouxville confie le traitement des fissures à la compagnie « Fissures d'asphalte inc » pour un montant maximum de 5000 \$.  
Le coût par mètre linéaire est de 1,39 \$.

- Adoptée –

**.7 dépôt des états financiers de la Corporation de développement de Hérouxville**

2020-09-185

Proposé par : M. Michel Tremblay

Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu d'accepter les états financiers de la Corporation de développement de Hérouxville pour l'année 2019.

- Adoptée –

-

**.8 bornes à replacer, secteur lac à la tortue**

2020-09-186

Proposé par : M. Marco Périgny

Appuyé par : Mme Carole Hubert Ruel et il est résolu de mandater Martin Durocher, arpenteur-géomètre pour la remise en place des bornes arrachées lors des travaux d'assainissement des eaux du secteur lac-à-la-tortue, dont le 3835, 3361 et le 3795, chemin du tour du lac.

- Adoptée -

**.9 dossier à valider auprès de la MMQ concernant l'émission d'un permis**

2020-09-187

Proposé par : Mme Carole Hubert Ruel

Appuyé par : M. Michel Tremblay et il est résolu de valider, auprès des services juridiques de la MMQ, l'émission d'un permis délivré pour un usage commercial soit un AIRBNB.

- Adoptée -

**.10 libération de responsabilités dans le dossier des travaux dans le rang Sud**

2020-09-188

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance du courriel du 5 juin 2020 de M. Robin Hould, ingénieur à la MRC de Mékinac;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Yvan Bordeleau

Appuyé par : M. Marco Périgny

Et il est résolu :

QUE le conseil municipal est en accord avec les paramètres utilisés pour la conception des plans et devis du rang Sud et qu'il en comprend les risques associés à ce projet.

- Adoptée -

**16 Questions**

- .1 rue Odilon : vitesse, sécurité routière, demande balisage comme sur la rue Gagnon
- .2 décharge Bigue, dans quel secteur les travaux seront exécutés
- .3 nom de la rue pour le parc industriel
- .4 taxe d'accise, les travaux prévus avec l'enveloppe locale
- .5 vente pour taxes
- .6 félicitations – budget pour l'entretien de la piste cyclable

**17 Levée de la séance**

2020-09-189

Proposé par : M. Marco Périgny

Appuyé par : Mme Carole Hubert Ruel et il est résolu de lever la séance à 20h04.

— Adoptée —